

LE FOUILLOUSARD

SOMMAIRE

<i>Editorial du Maire</i>	<i>page 1</i>
<i>Bilan de l'année 2020</i>	
• <i>Trottoirs RD 119</i>	<i>page 2</i>
• <i>Enfouissement des Guérins</i>	<i>page 2</i>
• <i>Voiries 2020</i>	<i>page 2</i>
• <i>Curage des fossés</i>	<i>page 2</i>
• <i>Défibrillateur</i>	<i>page 3</i>
• <i>Petit pont de bois</i>	<i>page 3</i>
• <i>Confection de masques</i>	<i>page 4</i>
• <i>Illuminations</i>	<i>page 4</i>
• <i>Renouvellement infor.</i>	<i>Page 4</i>
<i>Vie communale</i>	<i>page 5-6</i>
<i>Projets 2021</i>	<i>page 7</i>
<i>Vie Associative</i>	<i>page 8</i>
<i>Informations diverses</i>	<i>page 9-10</i>
<i>Etat civil</i>	<i>page 11</i>
<i>Infos Mairie</i>	<i>page 12</i>

Directeur de la publication :
Serge Ayache

Articles rédigés par le comité de
rédaction.

Editeur : Mairie de Fouillouse
Imprimé par la mairie de Fouillouse
Ne pas jeter sur la voie publique



Editorial du Maire

Bonjour à tous,

L'année 2020 est terminée mais elle restera ancrée dans nos mémoires, dans l'histoire de notre pays et de la terre entière. La pandémie, qui nous a tous affectés de près ou de loin, a complètement bouleversé le déroulement de notre vie, de nos institutions sanitaires, sociales, administratives et professionnelles.

Le passage à l'année 2021 n'aura malheureusement pas de poids sur l'évolution et la propagation du virus. Seul l'espoir suscité par l'administration généralisée du vaccin, permettra peut-être d'enrayer une bonne fois l'épidémie.

Alors, restons optimistes mais prudents et vigilants dans nos comportements. Méditons sur les conséquences de cette situation aussi inédite que catastrophique, adoptons et encourageons les bonnes résolutions pour l'avenir dans un esprit de solidarité et de bienveillance.

Bien que contrarié par tous ces événements 2020, votre conseil municipal a rapidement pris la mesure du problème. Dans ce contexte, si particulier, nous avons dû adopter les conditions de travail de nos employés communaux. Ainsi, Valérie, notre secrétaire de mairie, s'est adaptée au télétravail partiel pour maintenir l'administration générale de la commune au service de nos administrés. Quant à Jean-Michel, bien que plus discret pour limiter les contacts, il a poursuivi l'entretien et les travaux sur la commune. Un grand merci à tous les deux pour leurs engagements à notre service.

Enfin, prochainement, nous débattrons sur les orientations budgétaires 2021, notamment en matière d'investissement en maintenant un cap sur l'amélioration de nos infrastructures. Nous avons adopté un budget d'investissement raisonnable avec pour principal objectif la remise en état de certains secteurs de voiries particulièrement endommagés par les intempéries de décembre 2019.

Que 2021 nous permette à nouveau des moments de convivialité, de partage et d'échanges sur les perspectives d'évolution de notre village.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur et la réussite dans tous vos projets, avec une pensée chaleureuse, pleine d'encouragements à nos lycéens et étudiants dont la scolarité est perturbée.

Très bonne et heureuse année à tous.

Serge AYACHE

Travaux du trottoir R.D 119



Les travaux du trottoir situé au quartier du Pré Bonnet sur la RD 119 se sont enfin terminés. Suite au constat d'une défaillance structurelle sur les bordures de trottoirs, une négociation a été entreprise avec la société Colas.

Ainsi, la reprise d'une partie des bordures de trottoir et un renforcement du revêtement dans le virage en fin de ligne droite ont permis de finaliser cet aménagement. Au-delà de l'amélioration de la visibilité, chacun a pu constater et apprécier l'aspect environnemental de cette opération. Un éclairage au carrefour avec la route de la Saulce a permis de sécuriser ce secteur, notamment pour les enfants qui prennent le bus scolaire.

Travaux d'enfouissement des Guérins

Ce chantier a été finalisé en début d'année avec la réalisation de l'éclairage public à LED.

Un lampadaire supplémentaire complétera le dispositif et le marquage au sol permettra de délimiter le cheminement piétonnier.

Financé en partie par le Fond de Concours de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance.



Travaux de restauration des voiries

Suite aux dégâts de décembre 2019, de gros travaux ont été effectués par l'entreprise Abrachy. Sur la route de Tournoux, le torrent de Combe Sauve a emporté une partie de celle-ci, nécessitant un gros chantier de remise en état. D'autres traversées de voiries ont dû être reprises sur cette même route, ainsi qu'au départ de la route des Andrieux. De même, ces intempéries ont révélé la nécessité de bâtir une protection et un avaloir au niveau du poste de transformation sur la route de Sigoyer et des Andrieux. Des chemins d'exploitations agricoles ont aussi fait l'objet de réhabilitation.

Financé à 50% grâce au Fond de Concours de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance.

Curage des fossés

L'entretien de l'ensemble des fossés des voiries et chemins de la commune a été effectué afin d'améliorer les écoulements des eaux de pluies. L'entreprise Cugnet a été chargée de ces travaux qui ont été réalisés courant Septembre 2020, avec beaucoup de soins et de professionnalisme.

Défibrillateur



Nous avons mis en place un défibrillateur à l'entrée de la salle des rencontres, sur le bâtiment de la mairie.

Nous avons envisagé d'inviter la population à une formation pour se familiariser à son usage.

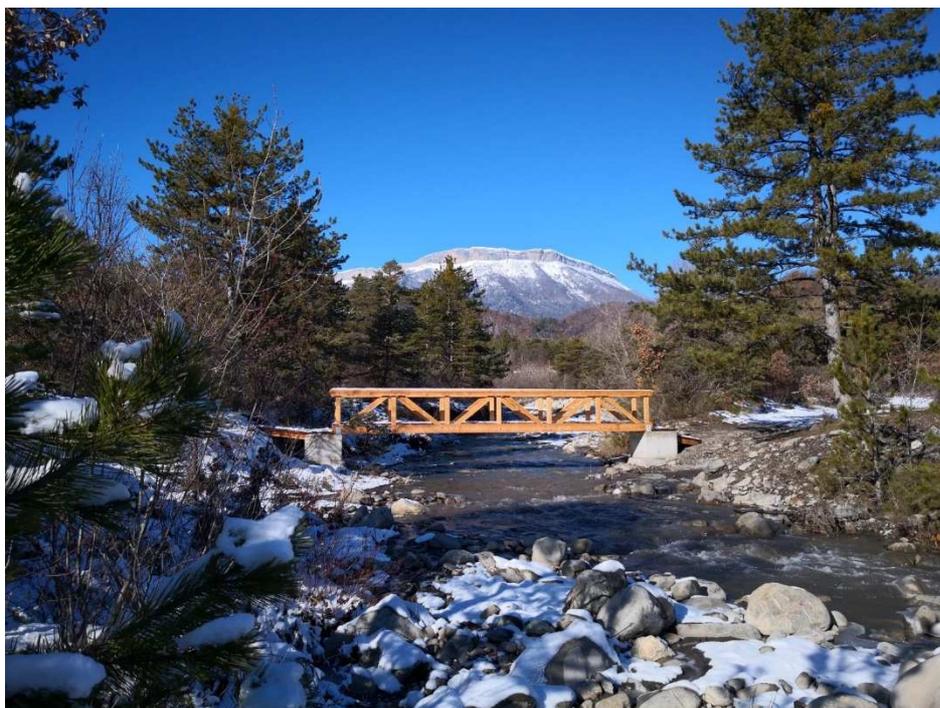
Malheureusement, les circonstances liées à la crise sanitaire, ne permettent pas au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la mettre en place.

En espérant n'à n'avoir jamais le besoin de s'en servir, il est néanmoins opérationnel et à disposition en cas d'urgence.

Financé à 50% grâce au Fond de Concours de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance.

Un Petit Pont de Bois...

A l'écoute de nos propositions, la communauté d'agglomération Gap- Tallard-Durance a commandé la construction d'une passerelle piétonne dans le cadre de sa compétence "chemins et sentiers de randonnée". Situé à la croisée des chemins de randonnée de Fouillouse, Tallard et Sigoyer, ce petit pont de bois enjambe le torrent du Baudon dans le secteur des Parots. Il a été réalisé par l'association d'insertion " les Environneurs" et s'intègre harmonieusement dans le paysage. Particulièrement apprécié, il a déjà largement conquis un grand nombre de randonneurs et de vététistes !



Confection de masques

Action solidaire à souligner pour faire face à la propagation du virus.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué, par leurs dons de tissu, à la fabrication de ces masques qui manquaient cruellement au début de la pandémie. Un très grand merci à nos deux couturières, Pauline et Camille et à toutes les personnes qui les ont aidés. Elles n'ont pas compté leur temps pour les confectionner. Ainsi, chaque habitant de Fouillouse, petit et grand, a pu bénéficier d'un masque.



Illumination du Belvédère

De nouvelles illuminations ont été installées sur la place de la Mairie, tout autour du belvédère, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Financé à 50% grâce au Fond de Concours de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance.

Renouvellement Informatique

L'ensemble du poste informatique de notre secrétaire de mairie a été renouvelé pour répondre efficacement à toutes les nouvelles exigences en matière de dématérialisation des flux de transfert de données avec l'administration générale (Etat, Département, Trésor public,) nos fournisseurs et autres prestataires ainsi qu'avec les besoins de notre population. L'ordinateur portable a également été remplacé.

Financé à 50% grâce au Fond de Concours de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance.

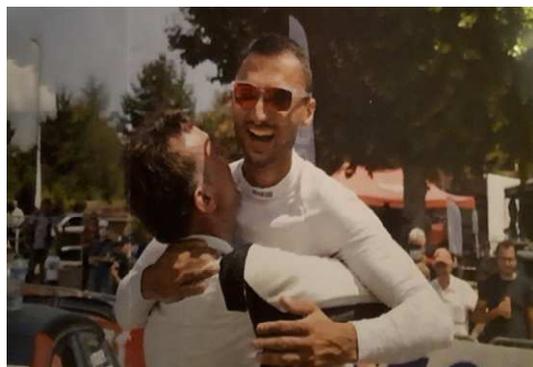
Cérémonie du 8 mai

Dans le contexte sanitaire exceptionnel lié au confinement, la cérémonie commémorative de la seconde guerre mondiale n'a pas pu se dérouler comme à son habitude.

Toutefois, une cérémonie s'est tenue dans le respect strict des règles sanitaires. Un dépôt de gerbe a été effectué sans présence de public.



Rallye Gap Racing



Événement sportif emblématique, la **37^{ème} édition du Gap-Racing** s'est déroulée sur les routes sinueuses de notre commune le samedi 2 Août pour une seule spéciale.

Chaque année de nombreux spectateurs passionnés se déplacent pour soutenir des pilotes venus de toute l'Europe s'affronter au gré des épreuves spéciales autour de Tallard. Cette édition était un peu particulière, compte tenu des règles sanitaires, mais elle s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur.

Romain Roche a décroché pour la 3^{ème} année consécutive la victoire, à seulement 3 dixièmes de seconde du second.

Bravo Romain, bonne continuation.

Cérémonie du 11 Novembre

10 heures, cérémonie symbolique, très limitée à Fouillouse, sans délégation et sans présence de public. Nous avons tenu à rendre hommage en déposant une gerbe, avec l'appel aux morts et la lecture de la lettre du ministre.

A 11 heures, une cérémonie plus conséquente a eu lieu à Sigoyer avec la présence des militaires du 4^{ème} régiment de chasseurs et un hommage supplémentaire à tous les militaires morts en opération extérieurs.



Décorations de Noël



Malgré la conjoncture actuelle de nombreux Fouillousards ont, en complément des illuminations mises en place par la mairie, décoré leur maison afin d'égayer un peu l'atmosphère.

Nous les remercions chaleureusement.



Cette année encore, nous remercions Marie Barneaud qui a joliment décoré l'embranchement de la D119 et de la route de Tournoux.

A ce jour, aucune date n'a encore été arrêtée.
Le gouvernement s'orienterait vers une élection groupée au mois de juin.

Nous vous tiendrons informé de leur déroulement.

Elections Régionales & Cantonales 2021

PROJETS 2021

Notre priorité : l'aménagement et la restructuration de la partie ancienne du cimetière

Nous constatons un peu plus chaque année, la dégradation des allées de cheminement de l'ancien cimetière. Lié principalement à la topographie du terrain, à la nature et aux contraintes réglementaires que nous impose ce lieu et les procédures funéraires, le conseil municipal a décidé de s'appuyer de l'expertise technique d'IT 05 du département pour confirmer ses choix d'aménagement.

Une convention a ainsi été signée pour nous accompagner avec la réalisation d'un cahier des charges prenant en compte tous les paramètres de ce projet et la recherche des entreprises chargées d'effectuer les travaux.

L'aménagement et l'accès des jardins du belvédère

Nous disposons sous le belvédère de la place de la Mairie, d'un jardin déjà bien arboré et bien agréable mais dont l'accès n'est pas facile, notamment pour les poussettes, les jeunes enfants et les personnes à mobilité réduite.

Le projet envisagé comportera la mise en place d'un accès depuis les parkings de la place et la création d'un cheminement répondant aux critères d'accessibilités depuis le passage de "l'école" en passant sous le boulo-drome. Ce projet sera complété par l'aménagement de jeux pour les plus petits et d'un espace de rencontre et de convivialité.

Une commission de travail se réunira, prochainement, pour réfléchir et déterminer toutes les options de ce projet.

Considérant l'élaboration relative à ces deux projets, particulièrement structurants pour notre commune, le conseil municipal souhaitait pouvoir les présenter à la population à l'occasion de rencontres participatives.

Malheureusement, vous comprendrez que la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de nous réunir. Mais il faut néanmoins faire avancer nos projets !

Aussi, il a été décidé de mettre en mairie, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci, à la disposition de tous les administrés de la commune, pour consultation, les documents de travail et les 1^{ère} ébauches. Ainsi les personnes intéressées par ces projets pourront en prendre connaissance et apporter leurs contributions, s'ils le souhaitent, en nous faisant part de leurs commentaires.

Monsieur le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux vous accompagneront pour nourrir votre réflexion et prendre en considération vos remarques.

NOËL DES ENFANTS & DES AINÉS DE FOUILLOUSE

Une fois de plus, les circonstances ne nous ont pas permis de rassembler les enfants de Fouillouse autour de l'arbre de Noël pour une après-midi récréative.

Mais ils n'ont pas été oubliés !

Dans le respect des gestes barrières, les colis de Noël ont été distribués aux aînés de la commune et les enfants, accompagnés de leurs parents, sont venus retirer en mairie le cadeau que le père Noël de Fouillouse avait apporté pour eux.



CLUB DE L'AMITIE

Cette année exceptionnelle ne nous a pas donné l'occasion de nous réunir autour d'une bonne table ou pour une sortie. Nous avons seulement pu nous retrouver entre les deux confinements pour procéder à notre assemblée générale. Madame WAGNER a été élue Présidente en remplacement de Monsieur JAUME, désireux de céder la place. Seuls quelques adhérents se réunissent, à trois ou quatre, une fois par semaine, en maintenant les gestes barrière, pour faire un scrabble.



Nous souhaitons que 2021 soit une année différente qui nous permettra de tous nous retrouver.

DIANE DE COMBE

Pendant la période d'ouverture, l'association Diane de Combe Sauve organise des battues. De nombreux fouillousards et locaux apprécient ces moments. C'est parfois même l'occasion de partager des moments conviviaux. Toute l'année, l'équipe de chasseurs entretient les chemins et construit des miradors afin de sécuriser la chasse en battue. Lors de la dernière assemblée générale, Mr Bernard TOURRES a pris la présidence, succédant à Hugues SERRES après 23 années. Le bureau se compose aujourd'hui de Jean-François ALLOUIS (Vice-président), Jérémy NICOLLET (Trésorier), Hugues SERRES (Secrétaire). Deux nouveaux membres sont également accueillis: Patrick MONDON et Daniel SERRES.



L'ACCA et ses membres profitent de ces quelques lignes pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2021.



DEPUIS LE 17 NOVEMBRE 2018 :

DU NOUVEAU

DANS LE TRI DES EMBALLAGES !!

Avant, de nombreux déchets plastiques et métalliques étaient au bout de leur vie : jetés à la poubelle...
Mais ça, c'était avant !

À partir du 17 novembre, les consignes de tri se simplifient pour les bacs, colonnes ou conteneurs jaunes :

- Pour les emballages en papier-carton et les briques alimentaires : Aucun changement ! Tous ces types d'emballages vont au tri sélectif.
- Pour les emballages en plastique : Tous sans exception sont désormais acceptés. En plus des bouteilles et flacons, on trie désormais le cellophane, les sacs, sachets, barquettes, blisters, emballages polystyrène, pots de crème, de yaourts, tubes de dentifrice ...
- Pour les emballages métalliques : En plus des couvercles et boîtes de conserve et des canettes, on trie désormais les capsules métalliques de café ou thé, les capsules de bouteilles, les emballages souples (compotes par exemple), les tubes de crèmes, les boules de papiers aluminium, les entourages de bougies ...

Tous ces nouveaux emballages sont maintenant recyclables grâce au travail commun de recherche des acteurs du tri, de la collecte et du recyclage, qui ont trouvé les solutions et les débouchés de valorisation qui manquaient. De son côté, le centre de tri de Manosque (duquel nous dépendons), a subi une modernisation importante permettant de s'adapter à ces évolutions.

Aujourd'hui, tout est donc réuni pour une simplification majeure du geste de tri.

Plus d'hésitation possible... mais attention : seuls les emballages sont concernés, **aucun objet quel que soit le matériau, ne doit être déposé dans les équipements de collecte du tri sélectif !**



RAPPEL :
AU RESPECT RELATIF AUX
NUISANCES SONORES !!

Nous vous rappelons que les troubles du voisinage sont des faits susceptibles de perturber l'entente entre deux ou plusieurs individus vivant à proximité.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires préconisés par la mairie.

Les occupants de locaux à usage d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé de jour comme de nuit par les bruits émanant de ces locaux.

Les travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses etc... ne sont autorisés que dans les créneaux suivants :

- **les jours de semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**
-

(entre le 15 juin et le 15 septembre, les travaux pourront se poursuivre jusqu'à 20 h, les jours de semaine et les samedis).

BRUIT
de voisinage



ETAT CIVIL ANNEE 2020

Informations données suivants les actes et les avis reçus en mairie à la date d'impression.

Fouillouse compte aujourd'hui près de 240 habitants.

Décès :

Madame ROBIN Gilberte le 20 septembre 2020.

Monsieur PARA Félix le 9 novembre 2020

Naissances : LAURENT Thaïs le 07 septembre 2020

BIENVENUE aux nouveaux habitants :



Nous avons accueilli :

M. et Mme Philippe CHABOT

M. Nicolas LIBIS et Mme Claire BERINGER

M. et MME PERIER Pierre Lucas

M. Benoit SERRE et Maelys GIRAUD

Nous leur souhaitons une belle installation et beaucoup de plaisir à partager la vie de notre village et de ses habitants.



La mairie de Fouillouse vous accueille

Le lundi de 10h à 13h
et de 16h à 19h.

Le jeudi de 10h à 13h
et de 15h à 17h.

Permanence du maire le lundi de 17h à 19h.

Tel : **04.92.54.14.23**

Mail : secretariat@mairie-fouillouse05.fr

www.mairie-fouillouse05.fr



Nouveau : En cas de fuite ou de problème de conduite d'eau, merci de contacter directement le service d'astreinte OdAlp opéré par VEOLIA 24/24 et 7/7 au : 06.09.88.21.41

Gendarmerie de la Saulce :	04.92.54.20.05
Cabinet Médical de Tallard :	04.92.54.10.01
Maison Médicale de garde Gap :	04.92.52.28.15
Centre Hospitalier de Gap :	04.92.40.61.61
Pharmacie de Tallard :	04.92.54.12.92
Pharmacie de La Saulce :	04.92.54.12.25
Ambulances Alpine Tallard :	04.92.53.79.79
Infirmières :	04.92.54.17.97
Centre anti-poison de Marseille	04.91.72.25.25
Dépannage ERDF :	09 726 750 05
Trésor Public TALLARD :	04.92.54.10.49
Ecole St Exupéry :	04.92.54.10.71
Ecole St Agnès :	04.92. 54.00.74
Collège Marie Marvingt :	04.92.54.56.50



Déchetterie : « Les Piles » **04.92.54.27.29**

Ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h
à 12h et de 14h à 18h. (* 17h)

Mardi et jeudi de 14h à 18h. (* 17h)

(*): Fermeture à 17h
du 15 novembre au 15 mars !



SERVICES ADMINISTRATIFS / SIEGE

Campus des 3 fontaines- 2 ancienne route de Veynes

BP92 – 05007 GAP cedex

Tél 04 92 53 24 24

Mail. contact@agglo-gap.fr